

Les crédits

M. McCurdy: Madame la Présidente, je ne sais pas si le député était ici. Je me demande s'il se trouvait à la Chambre lorsque le député de Glengarry—Prescott—Russell a donné des noms, cité article de presse sur article de presse, comme si chacun de ces articles était digne de foi.

Il m'a tout simplement paru indiqué, pour rétablir un certain équilibre, de donner un ou deux exemples d'actes commis par des députés de son propre parti ou de situations dans lesquelles ils ont été impliqués, tout comme j'ai nommé, mais je crains que mon collègue ne s'en soit pas aperçu, des députés de mon propre parti.

En fait, il faut comprendre que la question n'a rien à voir avec le fait qu'on soit libéral, néo-démocrate ou conservateur. Comme le disait mon collègue, les choses étant ce qu'elles sont à la Chambre, il est inévitable que les faiblesses humaines finissent par s'y étaler.

Je crois que le mieux à faire est de mettre un terme immédiatement à ce comportement insensé. Il aurait été préférable que les libéraux parlent plutôt de ce qu'ils entendent faire au sujet du chômage, ou des mesures qu'ils entendent prendre pour assurer leur intégrité en tant que gouvernement. J'entends, par intégrité, le fait d'exposer ses convictions et de les défendre.

Qu'il forme le gouvernement ou l'opposition, ce parti ne se décide pas à prendre position. Il ne trouve rien de mieux à faire que de proférer des injures.

Il faut mettre un terme à ces agissements, car ils font du tort à l'ensemble des députés.

M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud): Madame la Présidente, c'est avec beaucoup de tristesse que j'interviens dans le débat sur l'une des plus fallacieuses motions à avoir jamais été présentées à la Chambre.

Ayant travaillé avec le député de Glengarry—Prescott—Russell au sein du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes relatif aux conflits d'intérêts et au projet de loi C-43, je croyais qu'il avait renoncé à être le grand chef de la meute.

Apparemment, je me trompais. Il semble avoir décidé aujourd'hui de recommencer à répandre son fiel de la même manière écoeurante qu'auparavant. Je me demande parfois pourquoi il ne sort pas de la Chambre pour faire certaines de ses déclarations. Je crois qu'il ferait souvent l'objet de poursuites.

Des affirmations comme celles qu'a faites le député aujourd'hui et le genre de détails qu'il a donnés au cours de la journée ne nous aident en rien.

Dans le *Quorum* d'aujourd'hui, il y a un article sur une entrevue donnée par le sénateur Nurgitz à un journaliste au sujet de son départ du Sénat. Le journaliste déclare:

Qu'il [le sénateur] avait démissionné de la Chambre haute. Il n'a pas été chassé de la vie politique, mais il a admis qu'il en avait assez de la politique et du mépris de la population. Il ajoutait qu'il aurait démissionné même s'il n'avait pas été nommé juge.

Plus loin, dans le même article, on lit ceci:

L'homme d'affaires québécois de premier plan, Claude Castonguay.

Un ancien sénateur.

... qui a récemment démissionné déplorait aussi la difficulté qu'il éprouvait à inspirer le respect des gens dès que ceux-ci apprenaient qu'il siégeait au Sénat.

On ajoute ensuite:

Le Dr Wilbert Keon, cardiologue de réputation internationale «... qui se plaignait de ne plus jouir de l'admiration ou du respect du public dont il jouissait avant de devenir sénateur.

Que s'est-il donc passé? Ce que nous avons fait à la Chambre, ce que la meute a fait et ce que fait la motion présentée aujourd'hui à la Chambre constituent une diffamation des députés, de nous tous. Cela nous fait du tort à tous et ternit notre réputation. C'était la conclusion du comité mixte dont faisait partie le député de Glengarry—Prescott—Russell.

On lit dans l'introduction de ce rapport, soit à la page 1:

Servir le public canadien a toujours constitué la carrière la plus prestigieuse à laquelle un citoyen canadien puisse aspirer. Traditionnellement, le Parlement a attiré des hommes et des femmes dévoués oeuvrant dans divers secteurs de la société canadienne. Ces personnes se sont ainsi engagées à servir leur pays et leurs concitoyens d'une manière intègre. À titre de proches observateurs de la vie politique et de participants à celle-ci, nous pouvons témoigner sans hésitation de l'honnêteté, de l'intégrité et du zèle de la grande majorité des Canadiens qui représentent leur pays au Parlement. Nous savons cependant qu'il ne suffit plus de faire une telle affirmation, quelle que soit l'énergie qu'on y mette. Les quelques personnes qui ont abusé des possibilités que leur offraient leurs postes de confiance ont fait naître le scepticisme chez les gens et, pire encore, leur ont fait accepter avec résignation que la malhonnêteté et l'immoralité faisaient partie des attributs des politiciens et allaient de pair avec la vie politique.

Nous croyons que cela dessert tous ceux qui se consacrent au service du public et qui pensent qu'il s'agit toujours là de la carrière la plus prestigieuse que peuvent embrasser ceux qui croient en la démocratie. La philosophie politique a toujours cherché, de Platon à nos jours, à tracer un parallèle entre la ville et le citoyen. L'intégrité et la justice dans la vie politique de la nation se reflètent dans l'intégrité et la justice dont font preuve ses citoyens, et en sont aussi le reflet. La santé morale de l'un est le reflet de celle de l'autre.»